

EN MANCHETTES

PROGRAMMATION RENDEZ-VOUS DES ARTS

Venez échanger avec les artistes et découvrir leurs récentes créations qui vous feront vibrer par leur imaginaire aux mille couleurs !

Information page 8

RASSEMBLEMENT DES BÉNÉVOLES DE L'ÉGLISE

Tous les bénévoles ayant travaillé pour l'église sont invités à venir échanger lors d'un pique-nique.

Information page 10

FÊTE DES VOISINS

Une occasion de créer une dynamique de convivialité et renforcer les liens de proximité et de solidarité afin de mieux connaître ses voisins et développer le sentiment de sécurité dans le voisinage. Allez frapper à la porte de vos voisins et célébrez l'amitié !

Information page 14

PROGRAMMATION DES MERCREDIS DE L'AGORA

Programmation officielle détaillée ainsi que ses partenaires. Pour danser, chanter et avoir beaucoup de plaisir !

Information pages 15, 16 et 17

Nous tenons à informer les lecteurs que certains textes nous sont fournis en format non modifiable. Il appartient à chaque personne, organisme ou autre de soumettre un texte exempt de fautes. Merci de votre compréhension.

Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2023

- Mardi 10 janvier
- Mardi 7 février
- Mardi 7 mars
- Mardi 4 avril
- Mardi 2 mai
- Mardi 6 juin
- Mardi 4 juillet
- Mardi 15 août
- Mardi 5 septembre
- Mardi 3 octobre
- Mardi 7 novembre
- Mardi 5 décembre

Votre conseil municipal

Guy Veillette, maire

Catherine Bourget, siège # 1	Nathalie Jacob, siège # 2
Michel Larivière, siège # 3	Jocelyn Cossette, siège # 4
Kim Mongrain, siège # 5	Gilles Gauthier, siège # 6



Bravo à nos pompiers et premiers répondants

Je l'ai souvent mentionné, notre municipalité compte de nombreux bénévoles dans plusieurs types d'activités et de secteurs. Je voudrais aujourd'hui prendre un temps pour remercier et féliciter nos pompiers volontaires et nos premiers répondants de leur implication pour assurer la sécurité de notre communauté. On minimise cette dernière qui demande un immense don de soi. La formation de base nécessaire pour exercer fonction nécessite plus de 255 heures (pompier 1). Elle permet d'acquérir les compétences de base en combat d'incendie, en protection des bâtiments et des personnes et certaines notions de sécurité. Et naturellement, plusieurs formations complémentaires sont disponibles !

Nos municipalités sont tenues de respecter un « schéma de couverture de risque incendie ». C'est-à-dire que nous avons l'obligation de nous assurer de la conformité des interventions, des équipements et des installations en combat d'incendie, mais aussi dans la réalisation d'activités de prévention tant dans les résidences privées que dans les institutions, comme les résidences pour personnes âgées, écoles, etc. Les pompiers doivent aussi participer à des pratiques qui visent à utiliser les divers équipements tels que la manipulation du camion autopompe, les échelles, les appareils respiratoires, les boyaux, les pompes et autres équipements qui servent à combattre les incendies.

Notre service compte 13 pompiers actifs et 2 présentement en formation qui assurent notre sécurité, 24 heures par jour, 7 jours par semaine. Nous pouvons aussi compter sur des ententes d'entraide « automatiques » avec nos municipalités voisines, qui varient selon la nature de l'alarme et du moment de la journée. Ainsi, la force d'attaque est maximisée en cas d'incendie majeur.

Nous bénéficions aussi d'un service de premiers répondants. Ce sont aussi des personnes qui vont porter assistance aux citoyens qui sont en attente d'un transport médical par ambulance. Ils sont formés pour donner les premiers soins en attente des ambulanciers. Actuellement, ce service fonctionne avec un personnel réduit de 3 personnes, soit Guy Gervais, Yvon Potvin et Mario Paquette. De nouveaux membres sont actuellement en formation pour intégrer ce service et grossir les effectifs au sein de ce service qui rassure grandement les bénéficiaires.

Je veux remercier et saluer notre brigade de pompiers volontaires qui œuvrent sous la direction de Guy Gervais, directeur, et de Yvon Potvin, directeur adjoint. L'officier Christian Beaudoin est aussi impliqué dans le fonctionnement du service et 3 membres seront en formation à l'automne pour devenir officier. Votre implication est tout à fait remarquable et contribue à augmenter notre sentiment de sécurité. Merci !

... Et il est toujours possible de joindre le service d'incendie, si vous avez le goût de joindre un groupe très dynamique et dédié à la cause !

Coup de cœur : Le spectacle des chutes printanières au Parc de la rivière Batiscan est toujours absolument saisissant ! Prenez le temps d'aller faire un tour pour sentir toute la puissance de la rivière.

Coup de masse : Des gens qui jettent des déchets le long de nos rangs plus isolés. Tellement désolant de voir ce comportement encore en 2023. Le personnel de la voirie est appelé à ramasser des déchets plusieurs fois par année. Ça me dépasse...

Guy Veillette, maire

PERMIS, CERTIFICAT ET DÉCLARATION DE TRAVAUX



Vous avez besoin d'un permis ou de renseignements concernant des travaux de construction ou rénovation?

Vous désirez des informations en matière d'urbanisme et environnement?

Communiquez avec l'inspecteur municipal en bâtiment et en environnement, monsieur Tony Turcotte. Il se fera un plaisir de vous aider.

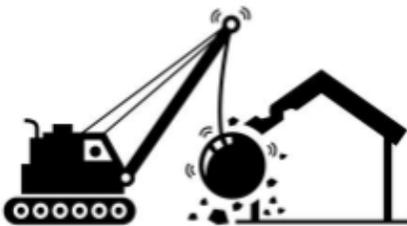
Vous pouvez le joindre au bureau municipal le lundi et mardi entre 8 h et 17 h 30 et le mercredi entre 8 h et 11 h.

Pour le rejoindre : Téléphone : **418-328-8645 poste 2224**

Courriel : inspecteur@saint-narcisse.com



DÉMOLITION DE BÂTIMENT

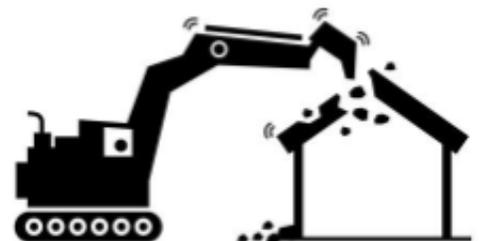


Pour chaque projet nécessitant la démolition d'un bâtiment, une demande d'autorisation doit être faite à l'inspecteur municipal. Cela concerne autant les bâtiments principaux que les bâtiments secondaires (garage, grange, remise, etc.)

Des changements à la Loi sur le patrimoine culturel qui sont en vigueur depuis mai 2021 font en sorte qu'il est maintenant obligatoire pour la municipalité de faire approuver chaque demande de démolition par le ministère de la Culture et des Communications du Québec pour des bâtiments qui ont été construits avant 1940.

Des délais pouvant aller jusqu'à 90 jours pour l'approbation des demandes sont à anticiper. Soyez prévoyant et envoyez-nous vos demandes le plus tôt possible pour éviter les retards.

Considérez aussi que quiconque procède ou fait procéder à la démolition d'un immeuble cité conformément à la Loi sur le patrimoine culturel ou dans un site patrimonial sans les autorisations nécessaires est passible d'une amende d'au moins 10 000 \$ et d'au plus de 250 000 \$. L'amende peut être jusqu'à 1 140 000 \$ dans le cas d'une démolition par une personne morale.





CHANGEMENT D'ADRESSE DE CORRESPONDANCE

Si vous déménagez, n'oubliez pas de faire le changement d'adresse auprès de la municipalité. Vous n'avez qu'à télécharger le **formulaire de corrections ou de changement d'adresse** sur le site internet dans la section info citoyen / changement d'adresse et nous le retourner :

Par la poste : 353, rue Notre-Dame, Saint-Narcisse (Québec) G0X 2Y0

Par courriel à : municipalite@saint-narcisse.com

Pour information : **418-328-8645 poste 2221**



N'oubliez pas les instances gouvernementales :

<https://www.adresse.gouv.qc.ca/inscrire/FormulaireChangementAdresse.aspx?Etape=0>

<https://www.canada.ca/fr/gouvernement/changement-adresse.html>



Saviez-vous que le Règlement provincial d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens, **oblige le propriétaire ou le gardien** d'un chien à l'enregistrer auprès de la municipalité locale de sa résidence principale dans un délai de 30 jours de l'acquisition du chien ou du jour où le chien atteint l'âge de 3 mois.

Pour enregistrer votre chien, vous devez compléter et retourner le formulaire que vous pouvez vous procurer en vous présentant au bureau de la municipalité ou en communiquant avec nous par courriel à : [**municipalite@saint-narcisse.com**](mailto:municipalite@saint-narcisse.com) ou par téléphone au **418-328-8645 #2221**.

Vous pouvez également procéder à l'inscription de votre chien sur le site Web à l'onglet « [*Info/Citoyen/formulaire-enregistrement-chien*](#) ». Des frais de 15 \$ annuellement sont exigés.



<https://www.saint-narcisse.com/info-citoyen/formulaire-enregistrement-chien/>



Paielement par Internet

Utilisez le numéro de matricule comme numéro de compte en prenant soin d'inclure seulement trois zéros à la fin.

Nous vous recommandons de vérifier à nouveau si votre matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes, afin de vous assurer que votre paiement nous parvienne correctement. Il est de votre responsabilité de vérifier que le paiement a bien été reçu par la municipalité.



Il est possible de payer vos taxes directement au bureau municipal.

Modes de paiement : Accès D - Interac - Chèque - Comptant

**** NOUVEAU CETTE ANNÉE ****

Le compte de taxes municipales 2023 supérieur à 300 \$ est payable en **quatre versements** : ⇒ 29 MARS 2023 ⇒ 7 JUIN 2023

⇒ 16 AOÛT 2023 ⇒ 25 OCTOBRE 2023



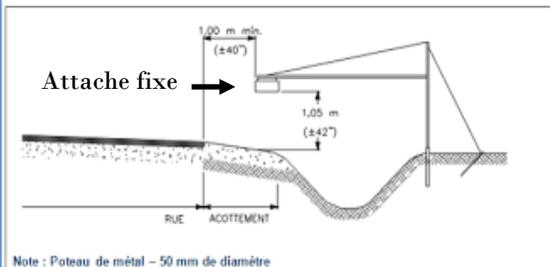
Québec 511: Accueil – Site mobile

<https://www.quebec511.info>

Consultez le site mobile de Québec 511 pour planifier vos déplacements : conditions routières, travaux, fermetures de routes, état de la circulation, etc.



EMPLACEMENT DE LA BOÎTE AUX LETTES



Le compartiment de la boîte aux lettres doit être situé selon les exigences de Postes Canada, soit le dessous à une hauteur entre 42 et 45 pouces du sol et le devant du compartiment à une distance de 1 mètre du pavage, ce positionnement est pour le compartiment, pas pour le positionnement du poteau qui maintient le compartiment à la bonne hauteur. Le poteau doit être situé sur votre propriété et non dans l'emprise municipale et le compartiment doit être situé selon les exigences de Postes Canada.

L'exploitant d'une route a une obligation légale d'assurer l'entretien et la sécurité des usagers de cette route. La Municipalité, en tant que responsable de l'emprise routière des routes dont elle a la gestion, **tolère l'installation** de boîtes aux lettres dans son emprise afin de faciliter la distribution du courrier.

Lors des opérations de déneigement, la visibilité est vraiment réduite et parfois nulle et nous vous assurons que le personnel de la municipalité fait son possible pour ne pas endommager vos biens, même si ceux-ci sont situés dans l'emprise municipale.

Déneigement pour la livraison du courrier :

- La zone devant la boîte aux lettres rurale doit être déneigée et déglacée.
- Une longueur d'un véhicule des deux côtés de la boîte aux lettres est nécessaire.
- Évitez que la livraison de lettres et de colis ne soit interrompue.



Veillez communiquer avec votre bureau de poste local pour vous assurer que les spécifications concernant les boîtes aux lettres et les critères en matière de sécurité routière sont respectées avant d'installer une boîte aux lettres rurale. Votre agent des postes local peut répondre à vos questions à ce sujet au **819 392-2734** ou le **service à la clientèle de Postes Canada au 1 800 267-1177**.

Entretien des terrains



Tout terrain doit être maintenu en état de propreté. Le terrain doit toujours être libre de broussailles, de branches, de mauvaises herbes, de déchets, vieux meubles, carcasses d'auto, bidons, vieux matériaux de construction et tous autres rebuts ou matières inflammables ou nauséabondes.

Dans toutes les zones résidentielles, seul l'entreposage du bois de chauffage, de matériaux de construction, d'une roulotte, d'un véhicule récréatif, d'une embarcation nautique ou d'une remorque est permis sur les terrains, et ce, aux conditions suivantes :

- ⇒ Tout entreposage doit se situer dans la cour arrière et ce, à 1,5 mètre des lignes de lot.
- ⇒ L'entreposage du bois de chauffage est limité à 7 cordes de bois organisées de 4X4X8 pieds.
- ⇒ Les roulottes et les véhicules récréatifs peuvent être entreposés pour des périodes maximales de 12 mois consécutifs et ne peuvent pas être utilisés comme hébergement en dehors des terrains prévus à cet effet.
- ⇒ Les matériaux de construction peuvent être entreposés seulement lorsqu'il y a des travaux de construction sur le terrain en question.



PISCINES RÉSIDENTIELLES



Vous voulez procéder à l'installation d'une piscine cette année? Assurez-vous de détenir toutes les autorisations nécessaires avant de procéder.

Les autorisations ne sont pas seulement nécessaires pour les piscines hors terres, semi-creusées, creusées et gonflables (24 po et +), mais également pour toutes les constructions donnant accès à la piscine tel que les patios, terrasses et plateformes.

Il est important de limiter l'accès à la piscine en aménageant les lieux de façon sécuritaire soit en installant une clôture, une portière de sécurité à l'échelle ou une barrière sur la plateforme ou terrasse.

Ne laissez jamais un enfant seul et sans surveillance près de votre piscine. Assurez-vous de les voir en tout temps. Enseignez aussi les règles de sécurité autour de la piscine aux enfants et aux nageurs inexpérimentés. Cela pourrait aider à éviter des accidents graves.

Bonne baignade !

Recherche petit nid douillet

J'ai besoin de vous!

Je suis à la recherche de propriétaires de logements - ou de maison - qui souhaitent louer de façon temporaire ou permanente.

Que ce soit pour louer le sous-sol aménagé de votre maison ou encore une chambre à l'étage, pour louer un de vos appartements au mois ou pour l'année entière, je veux vous connaître!

Comment pouvez-vous m'aider?
C'est simple. Contactez-moi!



Julie Balleux - Agente Place aux jeunes des Chenaux
julie.balleux@cjetrdc.com / 873-664-1546
Facebook/Instagram : PAJMauricie



RENDEZ-VOUS DES ARTS

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse  14^e édition

Rendez-vous des arts de Saint-Narcisse 7, 8 et 9 juillet 2023

Au Parc patrimonial,
300, Principale, Saint-Narcisse

Programmation 2023

Vendredi 7 juillet

- 14 h Accueil des artistes et accrochage
16 h 30 Mot de bienvenue, présentation des artistes, chevalet musical et les œuvres collectives seront mises à l'encan durant la fin de semaine, suivi d'un goûter (artistes et invités)

Samedi 8 juillet

- 9 h 30 Ouverture officielle et artistes à l'œuvre
12 h Dîner des artistes et invités
13 h Reprise des activités
14 h Démonstration de l'aquarelliste **André Buist**
18 h 30 Souper (méchoui) servi sur la place Mireille Paquin (artistes et invités)

Dimanche 9 juillet

- 9 h 30 Reprise des activités et artistes à l'œuvre
12 h Brunch artistes et invités
13 h Reprises des activités
14 h Démonstration de l'aquarelliste **André Buist**
16 h Tirage de l'œuvre de l'aquarelliste **André Buist** et remise de la bourse Mireille Paquin
16 h 30 Clôture de l'événement. Au revoir !

Quel privilège pour moi de participer à cette 14^e édition du **Rendez-vous des Arts de St-Narcisse** à titre de président d'honneur!

La qualité de l'organisation ainsi que l'hospitalité de la population contribuent à faire du **Rendez-vous** un événement unique que les artistes et les amateurs ne veulent pas manquer.



À chaque année, c'est avec un plaisir renouvelé que les artistes convergent vers Saint-Narcisse pour échanger avec le public et présenter leurs créations.

Au nom des quelque 30 artistes participants, je vous invite à venir en grand nombre vous immerger dans notre monde d'originalité et de couleurs.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer en juillet au Parc patrimonial de St-Narcisse.

André Buist

Artistes présents lors de l'évènement

Denis Beaudet	St-Colomban
Réal Boisvert	Trois-Rivières
Sylvain Bordeleau	Hérouxville
Magella Bouchard	Trois-Rivières
André Buist	Yamachiche
Éloïse Cossette	Trois-Rivières
Marie-France Cyr	Shawinigan
Johanne K. Dauphinais	Trois-Rivières
Céline Daviault	Trois-Rivières
Hélène Dessureault	Shawinigan
Gabrielle Dumont	Québec
Sonia Duval	St-Narcisse
Paul Hébert	St-Norbert d'Arthabaska
Linda Isabelle	Forestville
Diane Jean	Notre-Dame du Mont-Carmel
Jacqueline Lacerte	Shawinigan
Hélène Lafontaine	Shawinigan
Francine Laplante	Drummondville
Lisette Lefebvre	Trois-Rivières
Hélène Lemay	Trois-Rivières
Claude Lépine	St-Sauveur
Louise Loranger	Shawinigan
Anne Marichal	Trois-Rivières
Daniel Martel	Blainville
Céline Martel	Cap-Santé
Luc Nadeau	Grondines
Pierre-André Paquin	Verdun
Julie Poliquin	Saint-Sauveur
Diane Saint-Pierre	Trois-Rivières
Dominique Sanschagrin	St-Mathieu-du-Parc
Caroline Singler	St-Boniface



Le Marché champêtre débutera sa 8^e saison dès le 2 juillet!

Nous avons acheté des abris supplémentaires pour pouvoir accueillir plus d'exposants cette année!

Il reste quelques dates disponibles pour les exposants intéressés.



Pour plus d'informations, envoyez-nous un courriel à marchestnarcisse2016@gmail.com ou vous pouvez communiquer avec nous via notre page Facebook.

Nous invitons également les comités de Saint-Narcisse et les groupes scolaires qui désirent se faire connaître ou faire une activité de financement à nous contacter. Nous leur offrons la possibilité de prendre gratuitement un emplacement pour faire la promotion de leurs activités ou une levée de fonds.

Voici les dates et les journées thématiques pour cet été :

2 juillet - Lancement de la saison

16 juillet – Journée traditions

30 juillet – Marché du livre juxtaposé au Marché champêtre

13 août – Fête de la famille

3 septembre - Épluchette de blé d'inde

1^{er} octobre – Vente de garage communautaire juxtaposée au Marché champêtre

Au plaisir de se voir cet été!

Votre comité organisateur : Annabelle, Éliane et Josiane



FADOQ - ACTIVITÉS DE JUIN

Avec le retour du beau temps, le terrain de pétanque est maintenant ouvert à tous !!

Déjà plusieurs joueurs ont débuté la saison, venez vous joindre à eux les lundis et les mercredis soir à compter de 18 h 30.

Bienvenue à tous !!



Le 20 juillet aura lieu le pique-nique annuel de la FADOQ à l'**Agora Desjardins**.

(en cas de pluie, à l'intérieur de la salle municipale).

Inscription obligatoire : Solange Boutet au 418-328-3961.

RASSEMBLEMENT DES BENEVOLES DE L'EGLISE

Tous les bénévoles ayant travaillé pour l'église sont invités à venir échanger lors d'un pique-nique.

Quand : le mercredi 26 juillet 2023

Heure : de 10 h à 16 h

Où : à l'Agora et à la salle municipale

Repas : chacun apporte son lunch et sa chaise

Confirmer votre présence à :

- Justin Trudel au 418-328-3139

- Gérald Asselin au 418-328-3219

Parlez-en entre vous ; chacun sait ce qu'il a fait pour animer et conserver notre patrimoine religieux.

On vous y attend en grand nombre !!





PROGRAMMATION JUIN 2023

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI !



Café-jasette

Vous êtes invités à vous joindre à nous pour un après-midi de détente et de plaisir à discuter et partager autour d'un breuvage offert (ou glace). Vous aurez la chance d'échanger sur plusieurs sujets et de faire de belles rencontres.



Mardi 6 juin à 13 h 30

Casse-croûte chez Lulu

1625, rue Principale, Saint-Stanislas

Jeudi 8 juin à 13 h 30

Casse-croûte Aux Petits Bonheurs

411, rue du Couvent, Saint-Tite

Café-rencontre « Nos choix ; notre chemin »

Nous discuterons ensemble des nombreux choix que vous avez faits au courant de votre vie qui a tracé votre chemin. Les bons comme les mauvais font partie de votre histoire, un beau moment pour en parler et apprendre à les accepter.

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

En présence à 13 h 15

Mardi 13 juin à Saint-Luc-de-Vincennes

Jeudi 15 juin à Sainte-Thècle local 217

En virtuel (# réunion Zoom 206 588 1781)

Lundi 5 juin à 9 h 30 et

lundi 19 juin à 13 h 15



Pique-nique en dyade aidant/aidé

Une petite sortie estivale avec votre proche, ça vous dit ? Vous êtes invités à venir nous rejoindre dans un joli parc avec fontaine pour célébrer le début de l'été avec nous. Apportez votre chaise et votre lunch, nous irons ensuite déguster une glace à la crèmerie du coin. Lieux accessibles en fauteuil roulant.

Mercredi 21 juin de 11 h 30 à 14 h

(remis au lendemain en cas de pluie)

Parc municipal, derrière le CHSLD

361, rue du Collège,

Saint-Narcisse

(stationnez dans la rue)

Bienvenue à tous !



Assemblée générale annuelle « Spécial 20 ans »

Venez célébrer avec nous nos 20 ans d'existence. Pour l'occasion, nous vous offrons un atelier d'initiation à l'art thérapie, un dîner de mets chinois ainsi qu'une présentation de notre rapport d'activités et nos états financiers. Nous procéderons aussi à l'élection du CA. Deux postes sont à pourvoir.

Lundi 26 juin de 10 h 30 à 15 h

Salle communautaire (accueil 10 h 15)

650, 4^e Avenue, Grandes-Piles

*Date limite inscription : **21 juin**

10 \$ par personne pour le repas

Autobus départ Sainte-Thècle avec arrêt

Saint-Tite et autobus départ Saint-Séverin

arrêt Saint-Narcisse

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

ASSOCIATION des CARDIAQUES DE LA MAURICIE
Prévention - Soutien - Soulvi

Café-rencontre « Activité physique/maladie chronique »

Ce nouveau projet « Santé et Mieux-être » s'adresse aux aidants d'un proche âgé entre 18 et 64 ans. Les rencontres se font le 4^e mercredi de chaque mois. Cela comprend une présentation du thème et ensuite un échange entre les participants et l'intervenante. Breuvage offert.

28 juin de 14 h à 17 h

Resto-bar Salon de quilles

131, rue du Moulin, St-Adelphe

Le thème est différent chaque mois, veuillez

vous informer pour avoir la liste complète.

Inscription obligatoire.



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou
par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com
Sainte-Thècle: 301, rue Saint-Jacques (local 207)
Saint-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2^e étage)





BiBli
& cie



BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-NARCISSE
Gérard-Desrosiers  **418-328-4430**



**Thématique
mensuelle**

**Club
de lecture
d'été
TD
2023**

Le plaisir de lire pour tous!
Inscriptions du 13 au 26 juin

**Rendez-vous en bibliothèque pour vous inscrire
gratuitement et obtenir votre carnet de lecture**
*(disponible en version petite enfance
et enfants d'âge scolaire).*

NOUVEAUTÉ 2023
Activités thématiques

*Plus d'informations à venir lors de l'inscription
et sur la page Facebook de la municipalité.*

 <https://www.facebook.com/saintnarcisse>



**Club
de lecture
d'été
TD
2023**

Du plaisir pour les enfants
dans les bibliothèques
publiques du Canada

Infos services

**Jeux d'évasion
et chasses au trésor en ligne**

Avec votre abonnement à la bibliothèque
municipale, vous pouvez jouer en ligne en
famille ou entre amis.

**La plateforme Cochlea Team vous invite à
relever différents défis avant la fin du
chronomètre : résoudre des énigmes et
trouver les indices nécessaires pour terminer
votre mission à temps. Votre courage, votre
logique et votre capacité de déduction seront
mis à rude épreuve !**

Des heures de découvertes sont à votre
portée en vous rendant sur le site internet
de notre bibliothèque :

biblietcie.ca/services-numeriques.

Infos biblio

Bibliothèque de Saint-Narcisse (Gérard-Desrosiers)

En 1961, à Saint-Narcisse, le docteur Gérard Desrosiers a fondé la
première bibliothèque municipale rurale au Québec.

Il fut également le co-fondateur du premier Centre régional de
services aux bibliothèques publiques (CRSPB).

Celui-ci compte aujourd'hui 759 bibliothèques à travers le Québec.

Toute l'équipe des bénévoles (adultes et jeunes)!!

HORAIRE

Mercredi

10 h à 12 h

14 h à 16 h

18 h à 20 h

Chute à livres

ouverte en tout temps
pour faciliter
vos retours de documents.



Après quelques jours de temps pluvieux, il est maintenant possible de profiter du beau temps et de voir les premières fleurs de pommiers apparaître dans le sud du Québec. Toutefois, plusieurs ravageurs et maladies sont maintenant présents dans les cultures.

Si les insectes ou maladies présentés sont détectés, des actions de prévention seront nécessaires pour en contenir la propagation/infestation. Petit rappel : il est important d'être vigilant et de bien dépister les nouveaux arrivages de plantes pour ne pas introduire de ravageurs ou maladies.



Prévention de la teigne du poireau au potager (Acrolepiopsis assectella)

Il faut agir préventivement contre cet insecte qui peut affecter toutes les plantes du genre Allium spp. Ce ravageur se manifeste souvent après plusieurs années de plantation d'ail, oignon ou poireau au même endroit. La teigne du poireau est une petite chenille qui dévore le feuillage des plants.



Dégâts de teigne sur feuillage d'ail

Voici quelques méthodes préventives :

1. Faire une rotation de culture, c'est-à-dire d'éviter de planter des légumes de la même famille au même endroit année après année ;
2. Retarder les semis ou le repiquage des plantules vers le début juin, pour éviter la première ponte et réduire l'intensité des prochaines générations / dommages ;
3. Utiliser un filet anti-insectes s'il y a des antécédents d'infestation ;
4. Favoriser les prédateurs naturels (guêpes parasitoïdes) en plantant des fleurs de la famille des apiacées (par exemple : les angéliques, les bupleurums ou les astrantes) et des astéracées (comme les achillées, les gaillardes ou les soucis) ;
5. Il est possible d'installer un piège à phéromone pour détecter l'arrivée de la teigne. Cela vous permettra d'intervenir au moment le plus approprié.



Différentes chroniques suivront au courant de l'été.



CÉLÉBRONS ENTRE VOISINS !



LA FÊTE DES VOISINS



La Fête des voisins a pour principal objectif de rapprocher les personnes vivant à proximité les unes des autres.

Une occasion en or de fraterniser et de participer à l'esprit communautaire.

Le but de la Fête des voisins est aussi de créer une dynamique de convivialité et renforcer les liens de proximité et de solidarité afin de mieux connaître ses voisins et développer le sentiment de sécurité dans le voisinage. La Fête des voisins se veut aussi pour se mobiliser contre l'exclusion et l'isolement.



Il s'agit de laisser aller son imagination pour organiser un barbecue, un petit 5 à 7, un karaoké, une olympiade familiale loufoque ou simplement une marche avec vos voisins.

**Allez frapper à la porte
de vos voisins et
célébrez l'amitié !!!**





PROGRAMMATION ÉTÉ 2023!

Un message de votre comité culturel !

Comme vous le savez, le beau temps se prépare et le temps de la saison estivale des Mercredis de l'Agora Desjardins approche à grands pas. C'est avec plaisir que nous vous donnons l'horaire pour la prochaine saison. Apportez vos chaises, breuvage à vendre sur place. Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre avec vos beaux sourires et votre belle humeur dès le 28 juin prochain à 20 h.

28 juin 2023 : Ouverture de la saison avec Ti-Lou chansonnier festif en duo présenté par la Municipalité de Saint-Narcisse et la Caisse Desjardins de Mékinac-Des Chenaux. Ti-Lou est un multi-instrumentiste qui reprend les différents classiques québécois, country et populaire. Accompagné de son violoniste, il fait aussi ses propres versions.

12 juillet 2023 : Up Load Band présenté par Familiprix Annie Masson et Katina Veillette et Carquest Saint-Narcisse. Composé de Stéphanie Veillette, ex-participante à La Voix, ce groupe composé de six musiciens rend hommage aux bâtisseurs de classiques rock.

26 juillet 2023 : Pur Sang Country Band présenté par GPE Diesel et Prieur Pierres & Monuments. Le Pur Sang Country Band vous offre un répertoire varié des succès de la musique country anglophone ! Des airs connus et festifs pour vous permettre, pendant un moment, d'oublier tous vos tracas et ne laisser place qu'au plaisir ! Bienvenue aux danseurs !



PROGRAMMATION ÉTÉ 2023!

2 août 2023 : Hommage à Bob Bissonnette avec le groupe Salut Bob ! Gorgée ! présenté par Excavation Sylvain Mongrain et la Société Saint-Jean-Baptiste. Hommage à Bob Bissonnette, Salut Bob ! Gorgée ! reprend les chansons de Bob Bissonnette sans prétention dans une ambiance des plus festives. Probablement le meilleur hommage à Bob au monde ! Selon Karine, Sandrine pis la grosse Caroline.

9 août 2023 : Hommage à Styx avec le groupe Synopsis présenté par la Ferme Jocelyn Cossette et les entreprises J.P.G. Bergeron inc. René Cossette et ses acolytes vous feront passer une belle soirée avec les plus grands succès du groupe légendaire Styx.

16 août 2023 : Éric Masson et ses musiciens présentés par Sonia Lebel députée de Champlain et Ultramar Halte 359. Venez passer une soirée endiablée pour clôturer la saison tout en chantant des chansons populaires, en frappant des mains et tapant des pieds avec ce célèbre chansonnier de la région et son groupe.

Nous désirons souligner la générosité et le support de nombreux partenaires qui d'année en année nous permettent de vous offrir une programmation unique et endiablée. Un énorme merci à tous nos commanditaires!

Votre comité culturel !

LES MERCREDIS DE L'AGORA 2023

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



MERCI À NOS PARTENAIRES!

MUNICIPALITÉ
Saint-Narcisse



Desjardins
Caisse de Mékinac-Des Chenaux



**Sociétés
Saint-Jean-Baptiste
de Saint-Stanislas et
de Saint-Narcisse**





CENTRE
D'ACTION BÉNÉVOLE
DE LA MORAINE

**INVITATION À TOUS !
21 JUIN 2023**

**FÊTE FORAINE
AU CAB DE LA
MORAINE**



**Pour souligner l'arrivée de l'été,
le CAB de la Moraine organise un
dîner aux hot dogs pour ses
bénévoles et ses bénéficiaires.**

- Vente trottoir de la friperie : Tournez la roue pour connaître votre rabais sur les vêtements d'été pour toute la famille !(Bienvenue à toute la population !)
- Barbe à papa, friandises glacées et autres surprises
- Animation musicale
- Tirage d'un panier cadeau



**ON VOUS ATTEND EN TRÈS
GRAND NOMBRE !**

*Annulation en cas de pluie



RECYCLAGE « SERPUARIENS »

LES SERPUARIENS



Nous vous rappelons que la municipalité est un point de dépôt de recyclage d'appareils électroniques désuets dont vous ne vous servez plus. (Ex. ordinateurs, téléviseurs, téléphones, radios, etc.).

Vous n'avez qu'à vous présenter au bureau de la municipalité du lundi au jeudi entre 8 h et 16 h et le vendredi de 8 h à midi. ** Ce service vous est offert gratuitement **

VOICI UN PETIT AIDE-MÉMOIRE



Dispositifs d'affichage

(téléviseurs, moniteurs d'ordinateur...)



Ordinateurs de bureau et portables



Téléphones conventionnels et répondeurs téléphoniques



Périphériques d'ordinateur et de console de jeux vidéo



Systèmes audio/vidéo portables et non portables



Imprimantes, numériseurs, télécopieurs ...



Ensembles de cinéma maison



Systèmes audio/vidéo et de localisation pour véhicules



Appareils cellulaires et téléavertisseurs



Micro-ondes
INTERDIT



Site internet: www.saint-narcisse.com
Messagerie: municipalite@saint-narcisse.com

Facebook: [Municipalité Saint-Narcisse](https://www.facebook.com/MunicipaliteSaintNarcisse)
Téléphone : 418-328-8645

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	Inscription obligatoire à la MRC pour les encombrants, minimum 48 h avant la journée de la collecte. (2e vendredi de chaque mois.)			1	2	3
4	5 *Collecte des ordures rang St-Félix et rang Ste-Marguerite	6 Conseil 19 h 30 ÉTAB salle multi	7	8	9 Complet Inscription à la MRC pour les encombrants	10
11	12	13	14	15	16 Date de tombée pour recevoir vos infos	17
	19 *Collecte des ordures rang St-Félix et rang Ste-Marguerite	20 	 C'est l'été à 10 h 57	22	 Congé scolaire C'est les Vacances !!! Bureau municipal fermé	 Bonne Fête nationale!
25	26	27	28 	29	30	

Cette page de calendrier peut être différente de celle publiée dans le calendrier municipal, car elle vient mettre à jour des informations qui ont changé depuis sa publication en janvier dernier. **Soyez attentif!**

Le personnel municipal

Administratif	Travaux publics	Personnel de soutien
Stéphane Bourassa, dg Johanne Ringuette, dga	Guy Trépanier, responsable de l'entretien mécanique	Louise Martineau, responsable bibliothèque
Lucie Désaulniers, technicienne administrative	Sylvain Quessy, journalier et opérateur	Yves Brouillette, journalier et espaces verts
Tony Tucotte, inspecteur municipal (urbanisme)	Marc Lahaie, journalier et opérateur	Pierre Baril et Aurélia Flores-Botes, parc et esp. verts
Laëtitia Lefèvre, coordonnatrice aux loisirs	Serge Groleau, journalier et opérateur	Guy Gervais, directeur Service incendie

LE MEILLEUR SE TROUVE CHEZ NOUS!

ALERTES MUNICIPALES

Afin d'être informé des nouvelles importantes et des alertes, inscrivez-vous sur notre site Web à l'adresse suivante : www.saint-narcisse.com